

# Séance du 07 juillet 2020

*Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.*

PRÉSENTS: DAMIEN MAQUET, CÉLINE BRENU, PASCAL BLOGIE, DOMINIQUE GALLEZ, BENOÎT WILTGEN, JULIEN TILKIN, CEDRIC DEBROEK, JEAN-PIERRE HECQUET, MÉLISSA PIRE, CHARLOTTE COESENS, GAËTAN VANDERSCHUEREN, ARNAUD DELSAUT ET MICHEL PICALAUSA

LA SÉANCE EST PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT. PASCAL BLOGIE RAPPELLE ÉGALEMENT LA STRATÉGIE LFBB ADOPTÉE POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

## **1. Covid-19 - Fonds d'urgence**

---

Une demande d'intervention pour un montant de 8.931 € a été introduite dans le cadre du fonds d'urgence mis en place par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'aider les secteurs touchés par les mesures de confinement. Nous serons informés de sa recevabilité dans le courant du mois de juillet.

## **2. Volontaires - Frais de déplacement**

---

A partir du 1er juillet 2020, le montant du défraiement pour l'utilisation par les volontaires de leur véhicule à moteur personnel pour des déplacements liés à la fonction qu'ils exercent passe à 0,3542 euro par kilomètre parcouru (au lieu de 0,3653 euro/km).

## **3. AG 2020 - Composition des cellules LFBB**

---

A la suite des élections, les différentes cellules de la LFBB sont désormais composées comme suit :

- Comité d'appel
  - Benoît Fouquet-Lapar (2<sup>ème</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  - Thierry Tamigneau (1<sup>er</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
  - Adrien de Vreese (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  - Aurore Lequatre (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  - Maxime Louys (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  - Maxime Maho (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  - Isabelle Schoepp (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  
- Collège des vérificateurs aux comptes
  - Thibault Michaux (1<sup>er</sup> mandat, 3<sup>ème</sup> année)
  - Aurore Lequatre (1<sup>er</sup> mandat, 3<sup>ème</sup> année)
  - Isabelle Schoepp (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
  
- Cellule disciplinaire
  - Mélissa Catoire (Présidente) (1<sup>er</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
  - Benoît Fouquet-Lapar (membre)
  - Thierry Tamigneau (membre)
  - Alvaro Guillen Lazo (membre)

#### 4. Organe d'administration

---

a. A la suite de l'AG, l'organe d'administration est désormais composé comme suit (par ordre d'ancienneté) :

- Damien Maquet (3<sup>ème</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Dominique Gallez (2<sup>ème</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
- Benoît Wiltgen (2<sup>ème</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Pascal Blogie (1<sup>er</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
- Céline Brenu (1<sup>er</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
- Julien Tilkin (1<sup>er</sup> mandat, 2<sup>ème</sup> année)
- Charlotte Coesens (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Mélissa Pire (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Cedric Debroek (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Arnaud Delsaut (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Jean-Pierre Hecquet (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)
- Gaëtan Vanderchueren (1<sup>er</sup> mandat, 1<sup>ère</sup> année)

Élu mais ne pouvant pas siéger :

- Charley Melardy

Un candidat élu qui ne peut pas siéger au sein de l'organe d'administration pourra être coopté par l'organe d'administration en cas de vacance d'un administrateur en cours de mandat.

b. L'organe d'administration doit désigner en son sein un président, deux vice-présidents, un trésorier ainsi qu'une personne-relais en charge des questions éthiques au sein de la L.F.B.B.

Aucune candidature ferme n'est posée pour la fonction de Président-e.

##### Décision

⇒ Les autres fonctions ne seront attribuées qu'après la désignation d'un-e Président-e.

⇒ Ce point est reporté à la prochaine séance

c. Une réflexion sur une éventuelle contrepartie financière pour les fonctions de Président, Vice-Président et Trésorier est toujours en cours. Ce point est reporté à la prochaine séance.

d. L'organe d'administration doit choisir les membres qui, avec le président, représenteront la L.F.B.B. au sein de l'organe d'administration de la Fédération Belge de Badminton. La délégation LFBB doit être représentée par 6 membres de l'OA.

##### Décision

⇒ Ce point est en attente de la désignation d'un-e Président-e, il est reporté à la prochaine séance.

#### 5. Cellule arbitrage

---

La communication de la nouvelle méthode de désignation des juges-arbitres a suscité pas mal de réactions de mécontentement de la part des officiels.

Le fond du projet est jugé bon par les quatre officiels présents au sein de l'OA mais les raisons du changement ont été mal/pas communiquées.

### **Décision**

- ⇒ En raison du timing jugé trop court, cette réforme est reportée d'un an. Cette réforme reconsidérera également l'obligation pour un club organisant un tournoi d'avoir un officiel parmi ses membres.
- ⇒ Julien Tilkin se chargera de communiquer ce report ainsi que les raisons de la réforme. Cette communication sera au préalable validée par l'OA.
- ⇒ Les responsables de district reprendront temporairement leur fonction et désigneront les juges-arbitres en fonction des anciens critères, en priorité pour les tournois qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de septembre.
- ⇒ Les nouveaux rapports de juge-arbitre et d'organisateur de tournoi (grille d'estimation) seront d'ores et déjà mis en place cette saison.

## **6. Yonex Belgian Junior**

---

Organisation du YBJ ?

Les tournois internationaux Seniors sont quasi tous annulés jusqu'à la fin du mois d'octobre. Il est probable que les pays non européens ne pourront pas envoyer de délégation cette année en raison du contexte sanitaire. Le Yonex Belgian International a été annulé.

### **Décision**

- ⇒ L'édition 2020 du YBJ est annulée. A voir si c'est éventuellement organisable plus tard ?